

Les Québécois prêts à payer plus pour préserver les milieux humides

Dossier de la rédaction de H2o
June 2022

Pour protéger l'étang situé à deux pas de leur maison, la tourbière longeant la route à l'entrée de leur ville ou le marais qui accueille hérons et bruants, les Québécois sont prêts à en faire plus. Selon une étude, l'argent qu'ils déboursent de leur poche pour la préservation et la restauration des milieux humides dépasserait l'enveloppe qu'y consacre déjà Québec. C'est ce qu'a constaté la Chaire de recherche du Canada en économie écologique, qui cherchait à déterminer l'engagement de l'état à protéger ces milieux était à la hauteur de l'intérêt que les Québécois leur portent. D'après les résultats, les Québécois seraient prêts à faire un don annuel de 42,55 dollars, soit l'équivalent de 280 millions de dollars à un organisme environnemental local responsable de la restauration des milieux humides. Une contribution qui s'ajouterait au-delà de la protection offerte par la loi, note l'étude. « Dans la population québécoise, il y a un appétit pour protéger ces milieux », souligne Jérôme Dupras, titulaire de la chaire de recherche, qui y voit un changement de perception probant. « Si le même exercice avait été mené il y a 20 ans, il y a fort à parier que les gens auraient été moins prompts à se manifester pour protéger ces milieux, encore moins à payer pour leur conservation et leur restauration », estime le professeur en économie écologique au département des sciences naturelles de l'Université du Québec en Outaouais. Une majorité des Québécois d'un bout à l'autre de la province qui ont participé à l'enquête menée par l'entreprise Loger se sont dit préoccupés par la perte des milieux humides (83 %), dont 13 % extrêmement préoccupés et 29 % très préoccupés.

Si le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques évalue que les milieux humides représentent 10 % du territoire québécois, soit environ 17 millions d'hectares, ceux-ci occupaient autrefois une plus grande superficie avant d'être mis à mal par le développement urbain, l'exploitation forestière et agricole, notamment. « En 2005, un moratoire sur la destruction des milieux humides avait été demandé, parce que plus de 80 % d'entre eux avaient été transformés dans les bassins versants des régions métropolitaines », explique Jérôme Dupras. Bien que les préférences exprimées par les répondants soient cohérentes à l'échelle de la province, certaines régions sont montrées plus investies dans la protection des milieux humides. C'est le cas des régions les plus urbanisées, comme Montréal, Lanaudière, les Laurentides et Laval, où l'on a observé un plus fort consentement à payer. « Le seul consentement nul ou négatif a été observé au Saguenay-Lac-Saint-Jean. On pourrait faire l'hypothèse qu'il y a une moins grande sensibilité au sein de la population, parce qu'il y a une plus grande disponibilité de ces milieux-là, ou encore que l'usage de ces milieux est moins direct pour les résidents », estime M. Dupras. « À l'inverse, les habitants des régions où le développement urbain s'est fait au détriment de ces milieux, qui se sont dégradés au fil des ans, ont pu être conscientisés à l'importance de leur préservation.

Ce coup de sonde de la Chaire de recherche du Canada en économie écologique tombe à point : les MRC (municipalités régionales de comté) en sont à élaborer leurs plans régionaux pour la protection des milieux humides, qu'elles doivent soumettre au ministère de l'Environnement.

Valérie Boisclair - À Radio-Canada